

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/07/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20210713-118719-DE-1-1

**Séance du mardi 13 juillet
2021
D-2021/277**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Véronique SEYRAL,

**Subventions Enfance. Réajustement des budgets d'activités
d'accueils éducatifs et de loisirs de l'année 2020.
Autorisation. Décision.**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2019/591 en date du 18 décembre 2019, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance au titre du budget 2020.

Par délibération n° D-2020/159 en date du 23 juillet 2020, n° D-2020/376 en date du 8 décembre 2020, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants à ces mêmes conventions de partenariat au titre du réajustement de l'exercice.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2020 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après étude des bilans d'activités 2020, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été entièrement consommés.

En effet le contexte sanitaire à partir du mois de mars a fortement impacté les organisations des partenaires associatifs et leur volume d'activité.

Un arrêt total des activités d'accueils de loisirs péri et extrascolaires conventionnées s'est produit sur la période allant du 16 mars jusqu'au 25 mai 2020. Durant ce laps de temps, la Caisse d'Allocations Familiales a maintenu son accompagnement financier à destination des associations partenaires, sur la base des sommes versées en 2019 au titre de la prestation de service ordinaire (PSO). Les moindres dépenses engagées par l'arrêt des activités, l'aide au chômage partiel de l'Etat et le maintien des recettes CAF expliquent les excédents constatés en 2020.

A partir du 25 mai et jusqu'à l'été, les associations et services municipaux ont mis en œuvre des dispositifs adaptés aux besoins des familles et aux contraintes liées à la crise sanitaire : accueils minimum exceptionnels pour les enfants des personnels soignants, accueils parascolaires conventionnés par l'Etat et retour progressif aux accueils traditionnels en jauge réduite. Des réajustements de financement avaient déjà eu lieu en décembre 2020 au regard de ces modifications de dispositif, mais il convient de procéder à la finalisation de ces désaffectations suite aux bilans comptables définitifs des associations.

L'ensemble des désaffectations, d'un montant global de 607 646,95 euros, est détaillé ci-dessous :

ASSOCIATION	Activité	Désaffectations
FOYER FRATERNEL	Pôle spécifique 6-11 ans	2 301,00
TOTAL	Total Pôle spécifique 6-11 ans	2 301,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	Actions 12-17 ans	8 000,00
TOTAL	Total Actions 12-17 ans	8 000,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	Accueils Périscolaires	17 649,00
FOYER FRATERNEL	Accueils Périscolaires	2 436,00
LE TAUZIN	Accueils Périscolaires	32 031,00
LES COQS ROUGES	Accueils Périscolaires	3 257,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	Accueils Périscolaires	1 163,00

O SOL DE PORTUGAL	Accueils Périscolaires	5 657,00
O'PTIMOMES LOISIRS	Accueils Périscolaires	20 450,40
UNION SAINT-BRUNO	Accueils Périscolaires	18 199,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	Accueils Périscolaires	31 537,00

TOTAL	Total Accueils Périscolaires	132 379,40
--------------	-------------------------------------	-------------------

AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	Centre d'Accueil et de Loisirs	40 000,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	Centre d'Accueil et de Loisirs	27 725,00
ASTROLABE	Centre d'Accueil et de Loisirs	4 230,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	Centre d'Accueil et de Loisirs	49 605,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	Centre d'Accueil et de Loisirs	1 749,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	Centre d'Accueil et de Loisirs	7 283,00
FOYER FRATERNEL	Centre d'Accueil et de Loisirs	17 670,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	Centre d'Accueil et de Loisirs	4 000,00
LE TAUZIN	Centre d'Accueil et de Loisirs	80 595,00
LES COQS ROUGES	Centre d'Accueil et de Loisirs	10 044,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	Centre d'Accueil et de Loisirs	81 101,00
O'PTIMOMES LOISIRS	Centre d'Accueil et de Loisirs	30 108,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	Centre d'Accueil et de Loisirs	12 091,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	Centre d'Accueil et de Loisirs	37 093,00
UNION SAINT-BRUNO	Centre d'Accueil et de Loisirs	15 995,00

TOTAL	Total Centre d'Accueil et de Loisirs	419 289,00
--------------	---	-------------------

LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	PAM 3-5 ans	3 966,00
O'PTIMOMES LOISIRS	PAM 3-5 ans	2 592,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	PAM 3-5 ans	1 485,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	PAM 3-5 ans	5 926,00

TOTAL	Total PAM 3-5 ans	13 969,00
--------------	--------------------------	------------------

AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	PAM 6-11 ans	2 208,00
LE TAUZIN	PAM 6-11 ans	2 752,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	PAM 6-11 ans	6 616,55
O SOL DE PORTUGAL	PAM 6-11 ans	1 765,00
O'PTIMOMES LOISIRS	PAM 6-11 ans	4 704,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	PAM 6-11 ans	750,00

UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	PAM 6-11 ans	3 051,00
UNION SAINT-BRUNO	PAM 6-11 ans	9 862,00
TOTAL	Total PAM 6-11 ans	31 708,55
TOTAL Général		607 646,95

Ce solde positif d'un montant de **607 646,95 euros** sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets, des développements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires et le financement de projets spécifiques.

Il donnera lieu à de nouvelles affectations dont certaines vous sont présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2021 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2019.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Enfance.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2021 SUR LA BASE DES MONTANTS 2019
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	88 469,00 €
ASTROLABE	33 631,80 €
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	299 645,63 €
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	253 256,63 €
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	41 674,65 €
FOYER FRATERNEL	1 527,84 €
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	3 149,98 €
LE TAUZIN	190 456,27 €
LES COQS ROUGES	164 416,15 €
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	513 734,42 €
O SOL DE PORTUGAL	5 412,10 €
O'PTIMOMES LOISIRS	3 114,00 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	326 633,92 €
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	97 086,91 €
UNION SAINT-BRUNO	714 779,48 €
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	234 251,77 €